

Saint Eberhard, voulant honorer l'oratoire de Meinrad, résolut de le restaurer aussi somptueusement que possible, puis de l'enfermer dans une grande église attenante à son abbaye. Quand les travaux furent terminés, en 948, il invita Conrad, l'évêque de Constance, à venir faire la consécration de ce l'on appelait déjà la sainte chapelle. La cérémonie fut fixée au 14 septembre, jour de l'Exaltation de la sainte Croix.

Le prélat se rend à Einsiedeln, la veille, avec son ami saint Ulric, évêque d'Augsbourg; et de grand matin tous deux descendent à l'église, accompagnés de quelques religieux, afin de se préparer par des prières ferventes aux fonctions saintes qu'ils ont à remplir.

Tout-à-coup, dit un pieux narrateur, ils voient la chapelle s'éclairer d'une lumière céleste, et Jésus-Christ lui-même, assisté des quatre Évangélistes, célébrer à l'autel l'office de la dédicace. Des anges répandent mille parfums, à droite et à gauche du divin Pontife; l'apôtre saint Pierre et le pape saint Grégoire tiennent les insignes du pontificat; devant l'autel est la sainte mère de Dieu, entourée d'une auréole de gloire. Un chœur d'anges, présidé par l'archange Michel, fait retentir les voûtes de chants joyeux; les saints Etienne et Laurent, les premiers qui aient honoré le diocèse par le martyre, remplissent les fonctions de leur ordre....."

Absorbé, ainsi que ses compagnons, par cette vision céleste, Conrad reste là immobile, et ne s'aperçoit pas que le jour s'avance. On vient le réveiller comme d'un songe profond et lui dire qu'il est grand temps de procéder à la cérémonie. Il se hâte de revêtir les habits pontificaux et se met en devoir de commencer la dédicace, lorsqu'aux oreilles étonnées des spectateurs retentit une voix inconnue, qui remplit la vaste enceinte, et fait entendre, dans la langue de l'Eglise, ces paroles: " Arrêtez, arrêtez, mon frère: l'église est divinement consacrée."

Quelques années plus tard, Conrad, Ulric et plusieurs autres témoins de l'événement se rendirent à Rome et racontèrent le fait au Souverain Pontife. Le pape Léon VIII fit faire une rigoureuse enquête canonique, puis accorda une Bulle constatant juridiquement l'authenticité de la dédicace, et même prononçant l'anathème contre quiconque oserait renouveler la consécration faite par Notre-Seigneur. Cette Bulle a été confirmée par un grand nombre de ses successeurs, depuis Innocent VI jusqu'à Nicolas V, depuis Nicolas V jusqu'à Pie VI.

" Il est vrai, se hâte d'ajouter le moine franciscain, que vous ne verrez pas la chapelle même consacrée par Notre-Seigneur :